

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES****COMMUNE D'OS-MARSILLON****A 2025/S04/D04****Séance du lundi 15 septembre 2025****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme TOULOUSE, Maire.

**Présents :** Mmes Nelly BREIL, Vanessa DONNAY, Mireille JOUBERT, Anne-Marie TRINQUIER, MM. Didier ALVAREZ, Jean-Jacques ARREGLE, Serge ARRIEULA, Jacques BRUNO, Edouard de GRANGE, Stéphane ESCAMES, Raymond FINANA, Daniel LEYGUE, Jérôme TOULOUSE.

**Absents excusés :** Mme Sandra BAQUÉ (pouvoir à M. Jérôme TOULOUSE), M. Julien LAULHÉ (pouvoir à M. Jacques BRUNO).

M. Edouard de GRANGE a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Motion de soutien – Projet E-CHO**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une motion de soutien proposée par la Communauté de Communes de Lacq-Orthez au projet E-CHO mené sur le Bassin de Lacq par Elyse Energy et ses partenaires.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ses membres :

- **DE VOTER CONTRE** la motion de soutien au projet E-CHO,
- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Conseillers en exercice : 15  
Membres présents : 13  
Vote pour : 15  
Vote contre : 0  
Abstention : 0  
Date de convocation : 09 septembre 2025  
Affichage le 15 septembre 2025

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme.  
Le Maire,  
Jérôme TOULOUSE

